arbido

2016/3 Vernichten, um zu bewahren?

Roy Sophie, responsable du blog Convergence de l'Association des archivistes du Québec

Le coût environnemental de la gestion documentaire

De plus en plus, l'environnement est une préoccupation de nos sociétés et cela se reflète dans notre volonté de réduire la consommation de papier. Pourtant, est-ce que vraiment la production, l'utilisation et la conservation de données analogiques polluent moins que leurs consœurs numériques? Rien n'est moins sûr d'après plusieurs études.

L'environnement a la cote actuellement

Depuis l'avènement de l'ère industrielle, la santé de notre planète soulève des questions. Le contexte de croissance économique fait s'accélérer la destruction de nos ressources naturelles et pousse l'humanité à agir. En 2015, la Conférence internationale de Paris sur le climat (COP21) semble avoir eu des résultats encourageants pour l'avenir de la planète. Les décideurs, gouvernements et entreprises, ont désormais la responsabilité d'agir. De plus, l'environnement a la cote dans notre quotidien avec les tendances zéro déchets, légumes moches, mobilité douce et voitures électriques, compostage et autres réutilisations des ressources.

L'industrialisation passe aujourd'hui à une étape de dématérialisation et de robotisation dans un but d'efficience, de mobilité, mais aussi de réduction de la consommation de papier. Mais, dans le contexte de croissance mondiale, qu'en est-il du coût environnemental de la conservation et de la duplication sous toutes ses formes de la masse documentaire numérique? Et comment le spécialiste de la documentation peut-il intervenir, réagir face à ces enjeux de taille?

Quel coût environnemental des TI?

Le calcul du coût environnemental des technologies de l'information n'est pas encore courant dans les organisations. Les réseaux et les serveurs consommeraient environ 2% de la consommation énergétique mondiale. 1

Pouvez-vous imaginer, selon Google, qu'une recherche effectuée sur son moteur émet 0,2 g de CO_2? Il y a 3,3 milliards de recherches effectuées chaque jour, ce qui équivaut à 660 tonnes de CO_2 émises par jour, ou 241 000 tonnes par an. 2

Un autre exemple, un livre papier représente 1,3 kg d'émission de carbone, alors qu'un livre numérique pour un iPad représente 135 kg. 3

Ou encore, l'envoi de courriels par 100 personnes d'une même entreprise équivaut à 14 allers-retours Paris New York ou 13,6 tonnes de CO_2 par année 4.

Les méthodes de calcul existantes des coûts environnementaux des technologies de l'information ne font pas l'unanimité 5, mais les gens de l'industrie s'entendent pour dire que le numérique pollue plus à long terme que l'utilisation du papier. Surtout par l'effet de duplication de l'information et du stockage infini des données. Des géants du numérique, tels que Google et Facebook, ont déclaré vouloir s'attaquer au problème en investissant dans les nouvelles technologies propres à faible émission de carbone et consommation énergétique.

Les entreprises deviennent de plus en plus des organisations «tout numérique». La gestion documentaire se déplace du papier vers le numérique et très peu d'élagage documentaire y est fait. On stocke, on stocke sans trop penser à cette masse qui grossit (et pollue). Il y a cependant des initiatives et des prises de conscience qui émergent tranquillement dans le monde documentaire. L'argument environnemental fait son chemin dans les organisations et cela peut représenter une opportunité pour la gestion documentaire. Surtout qu'il y a un enjeu monétaire pas très loin, car en réduisant la masse documentaire numérique, on réduit l'achat de matériel de stockage et le temps de gestion de tout ce matériel.

1 Sciences-tech,«Internet engloutit près de 8% de la consommation électrique suisse» [En ligne], 2015, <http://www.rts.ch/info/ sciences-tech/7286072-internet-engloutit-pres-de-8-de-la-consommation-electrique-suisse.html> (consulté le 2016-06-20).

2 Manenti, Boris, «Les vidéos de chat polluent plus que les avions» [En ligne], 2015, <http://tempsreel.nouvelobs.com/les-internets/20150930.OBS6808/les-videos-de-chat-polluent-plus-que-les-avions.html> (consulté le 2016-06-21).

3 Jost, Clément, «COP21: nos pratiques numériques sont-elles écologiques?» [En ligne], 2015, < http://www.archimag.com/ vie-numerique/2015/11/30/cop21-pratiques-numeriques-ecologiques> (consulté le 2016-06-15).

4 Jost, idem.

5 Manenti, idem.

Sophie Roy

Sophie Roy a une maîtrise en sciences de l'information, profil recherche, de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal au Canada. Le sujet de son mémoire de maîtrise touchait la diffusion des archives avec les technologies du Web 2.0 dans un contexte muséal. Elle a d'abord travaillé en gestion documentaire et veille informationnelle dans le domaine de l'ingénierie civile, puis maintenant dans le domaine de la finance à Montréal.

Abstract

Deutsch
Unsere Gesellschaft kümmert sich mehr und mehr um die Umwelt, und diese Haltung zeigt sich auch in unserem Willen, unseren Papierverbrauch zu reduzieren. Indes stellt sich die Frage: Ist die Produktion, Verwendung und Erhaltung von analogen Unterlagen allenfalls weniger belastend für die Umwelt als ihre digitalen Pendants? Auch nach mehreren Studien gibt es darüber noch keine Klarheit. Die Entmaterialisierung der Information bringt eine Zunahme von technischen Geräten mit sich, was einen hohen Energieverbrauch verursacht. Welche Lösungen können Informationsspezialisten für die Reduktion dieser Masse von Dokumenten bieten? Vernichten oder zusätzlichen Speicher kaufen? Hier sind mehrere Tendenzen auszumachen: Auf der einen Seite die technologische Entwicklung und die Automatisierung, die uns helfen können, eine sorgfältige Auswahl zu treffen, auf der anderen Seite das fortschreitende Vergessen und das Veralten von Technologien, die unser virtuelles Gedächtnis allmählich auslöschen.